

# Journal de Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 28 JUIN 1876.

51me Année

**DEFOUR & LEBLANC,**  
Propriétaires-Éditeurs.  
NOUVELLE-ORLÉANS,  
VENDREDI 28 JUIN 1876.

**VENTRE A L'ENCAISSE DE SOUS**  
D. H. BARR & Co. au No 34 de la rue de la  
Dixième-Croisade, en face de la  
Cathédrale.

**MORT**  
DU  
**FONDATEUR de l'ABEILLE.**  
**FRANÇOIS DELAUP.**

C'est pour nous un pieux devoir à remplir, en enregistrant la mort de M. François Delaup, fondateur de l'ABEILLE, que nous rendons à sa mémoire l'hommage qui lui est dû.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

Il est des carrières plus brillamment remplies, nous n'en connaissons pas qui l'aient été plus dignement, plus consciencieusement, plus utilement que celle de notre collaborateur dont nous déplorons la perte.

Une existence de quarante-trois années consacrées tout entière à l'accomplissement de son devoir, telle est la carrière de M. François Delaup, qui nous a quittés hier, à l'âge de 65 ans, après une courte mais brillante maladie.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PROCES**  
M. J. BARR & Co. vs. M. J. BARR & Co.

Le tribunal a rendu son verdict en faveur de M. J. Barr & Co. Les dommages-intérêts sont fixés à \$10,000.

**PHILIP WERLEIN ÉLECTEURS**  
No. 135, RUE DU CANAL.  
Le plus grand magasin de pianos de la Nouvelle-Orléans.

**200 PIANOS ET ORGUES**  
Composé par 600  
Pianos Chickering  
Pianos Steinway  
Pianos Mason & Hamlin  
Pianos Knabe  
Pianos Schenck  
Pianos Chickering  
Pianos Steinway  
Pianos Mason & Hamlin  
Pianos Knabe  
Pianos Schenck

**ATTENTION!**  
C'est pour l'assurance que la propriété de votre piano est en toute sécurité, que vous devez vous adresser à Philip Werlein, qui vous fournira les meilleurs pianos et orgues à des prix très réduits.

**C'EST LE MOMENT**  
OU JAMAIS DE FAIRE VOTRE DEVOIR EN ALLANT ACHETER VOTRE CHAUSSURE

**MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,**  
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, à l'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS, PIANOS DEPT PLUS DE 67,000.

**PHARMACIE DUONGE,**  
28, RUE DE LA LOUISIANE, NOUVELLE-ORLÉANS.

**A. CARROUCHE,**  
PHARMACIEN-DROGUISTE.

**H. J. RIVET,**  
PHARMACIEN-DROGUISTE.

**EXCURSION**  
Mississippi City, le 10 juillet 1876.

**Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

**REDUCTION DE STOCK.**

**AVIS IMPORTANT.**

**AVIS.**

**AVIS.**

**AVIS.**

**AVIS.**

**AVIS.**

**AVIS.**